



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n° 32 – 26 octobre 2022

À RETENIR CETTE SEMAINE

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement à la culture



CÉRÉALES À PAILLE

Stade : Une majorité de parcelles entre 2F et début tallage.

Ravageurs :

- Pucerons et cicadelles :
 - Présence maintenue dans les parcelles
 - Poursuivre la surveillance des cultures. Les prévisions météorologiques sont favorables à l'activité de ces 2 ravageurs mais permettent une observation de qualité.
- Limaces :
 - Quelques observations de morsures
 - Maintenir la surveillance sur les parcelles les moins développés.

COLZA

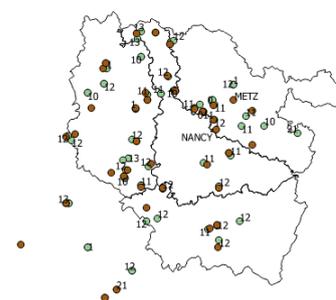
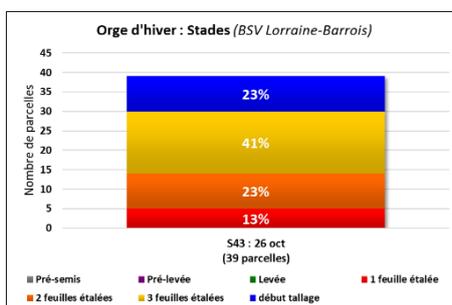
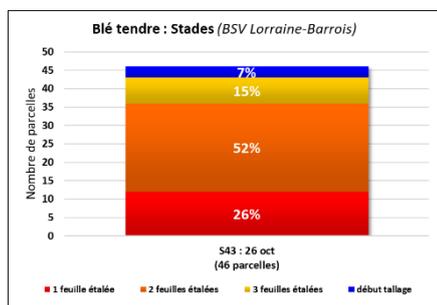
Stade : 5 feuilles au stade rosette

Altises : Débuter l'évaluation des infestations larvaires. Les températures élevées sont favorables à l'activité des insectes et au développement rapide des larves.

Charançon du bourgeon terminal : Risque en cours, en particulier sur les petits colzas.



1 Stade de culture



Stade des cultures et répartition sur le territoire (Vert : BTH – Orange : OH)

2 Puceron vecteur de la JNO

Le virus de la jaunisse nanisante de l'orge (JNO) est transmis par les pucerons (plusieurs espèces de pucerons sont concernées) à l'automne sur céréales.

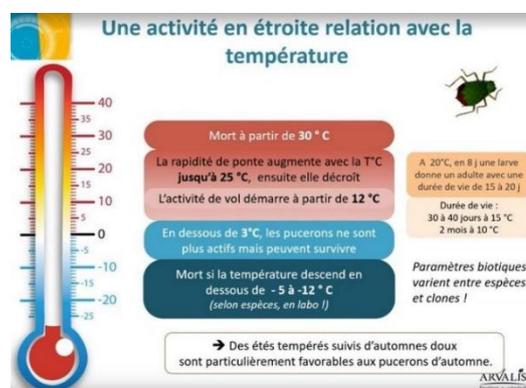
Le virus occasionne des dégâts sur blé et orge d'hiver. La sensibilité est accrue sur les orges.

L'observation des pucerons dans les parcelles d'orge et de blé est primordiale et s'effectue jusqu'aux premières gelées significatives (plusieurs jours de suite avec températures négatives).



Pucerons ailés et aptères de différentes espèces

Des variétés d'orges présentent des gènes de tolérances uniquement à la JNO, se renseigner sur ces caractères [ici](#).



❖ Pour observer :

Compter le nombre de plantes porteuses de pucerons sur 10 plantes consécutives d'une ligne de semis. Répéter cela à 5 endroits différents de la parcelle (50 plantes observées au total). Multiplier ce nombre par 2 et vous avez le % de plantes porteuses de pucerons sur votre parcelle.

a. Observation

Blé tendre d'hiver :

❖ En fonction du stade

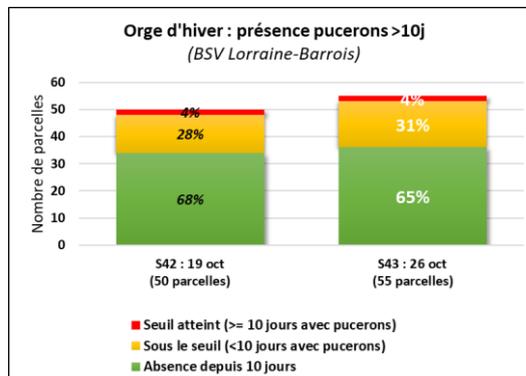
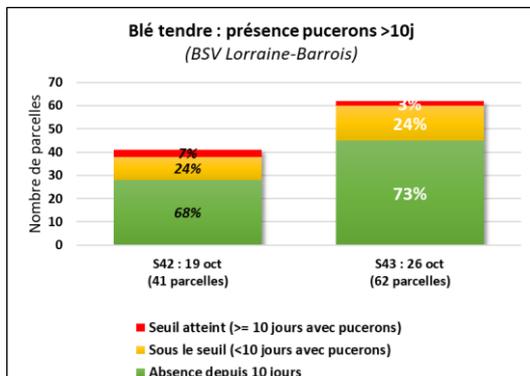
- 12 parcelles présentent des pucerons
- 2 parcelles au stade 1 feuille présentent 5 et 10 % de plantes porteuses d'au moins 1 puceron
- 1 parcelle au stade 2 feuille présente 10% de plantes porteuses.

Orge d'hiver :

❖ En fonction du stade

- 12 parcelles présentent des pucerons
- 1 parcelle au stade 1 feuille présente 20 % de plantes porteuses d'au moins 1 puceron
- 1 parcelle au stade 2 feuilles présente 10 % de plantes porteuses.

❖ En fonction du temps de présence



b. Seuil de risque

Le seuil de risque est lié au stade de la céréale et/ou au temps de présence sur la parcelle :

- ❖ 5% de plantes porteuses d'au moins 1 puceron au stade 1 feuille, 10% au stade 2 feuilles et 20% à 3 feuilles.
- ❖ **Plus de 10 jours consécutifs avec présence de puceron** sur la parcelle (ex : une parcelle présentant des % de plantes porteuses en-dessous du seuil, mais avec des pucerons présents sur la parcelle depuis plus de 10 jours constitue un seuil de risque en lui-même).

c. Analyse du risque

La présence des pucerons sur orge d'hiver et blé tendre est signalée. La météo ensoleillée de cette semaine va permettre l'observation des pucerons dans de bonnes conditions. Les températures annoncées entre 12 et 22°C vont entraîner des activités de vols et une augmentation de la rapidité de ponte.

La surveillance reste donc de mise avec des céréales aux stades sensibles (1 à 3F).

En résumé :

- Vigilance sur le niveau de pression
- Observer les parcelles cette semaine pour évaluer le niveau d'activité des pucerons.



3 Cicadelles

Psammotettix alienus est l'espèce de cicadelle transmettant la maladie des pieds chétifs, ou nanisme du blé sur céréales. Le virus, nommé WDV (Wheat Dwarf Virus), inoculé par la cicadelle durant l'automne aux céréales d'hiver. La sensibilité et l'occurrence de cette maladie sont bien souvent accrues sur les parcelles de blé.

Les différents critères observables :

- Taille : 4 mm
- tibias épineux,
- Coloration générale beige,
- présence d'ornementations sur la tête, sur le thorax :
 - 5 bandes longitudinales plus claires
 - et sur les élytres :
- Coloration des nervures dorsales éclaircie à leurs intersections
- Macules dorsales réparties en zones sombres limitées aux bordures des nervures
- sauf pour la macule apicale qui est entièrement assombrie

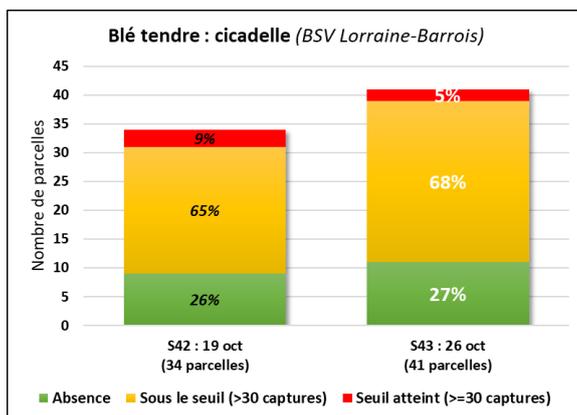


Ne pas confondre la cicadelle verte de la cicadelle beige *Psammotettix alienus*, problématique pour les cultures. Différents facteurs sont favorables à l'activité des cicadelles comme des températures supérieures à 10-12°C, des journées ensoleillées... De même que des semis précoces ou des parcelles à proximité de réservoirs à insectes (haies, bois ...) sont favorables à l'activité de la cicadelle.

❖ **Pour observer :**

- Disposer des plaques jaunes engluées dans vos parcelles et les relever au moins une fois par semaine.

a. Observations



b. Seuil de risque

Le seuil de risque s'établit par rapport au nombre de captures hebdomadaires sur les plaques engluées. La période de sensibilité des céréales étant de la levée jusque début montaison.

Risque nul : < 30 captures hebdomadaires sur piège jaune englué (21*29,7 cm A4) en culture.

- **Seuil de risque** : à partir de 30 captures hebdomadaires
- Risque important : entre 50 et 80 captures hebdomadaires
- Risque très important : > 80 captures hebdomadaires.

c. Analyse du risque

Tout comme la semaine passée, les cicadelles sont présentes sur les parcelles de céréales du réseau. Le niveau de présence sur blé avec plus de 73 % des parcelles avec des cicadelles amène à la prudence et à redoubler d'effort dans l'observation de ce ravageur dans les prochains jours.

Dans les jours à venir, la plupart des journées sont affichées avec des températures prévues au-dessus de 10°C avec parfois des après-midis supérieurs à 20°C. Ces facteurs sont favorables à l'activité des cicadelles.

En résumé :

- Les cicadelles sont présentes sur les parcelles de blé
- La météo favorable des jours prochains nécessite de bien observer l'activité de ces insectes ailés.



4 Limaces

Les limaces ont un impact direct sur la culture en se nourrissant de la partie végétale des céréales. Les symptômes sont visibles à la levée avec des manques de levée par foyers ou par la suite sur des feuilles lacérées/effilochées/trouées. En dessous de 3-4 feuilles, en cas de dépassement du seuil de risque, les pertes de rendement sont présentes.

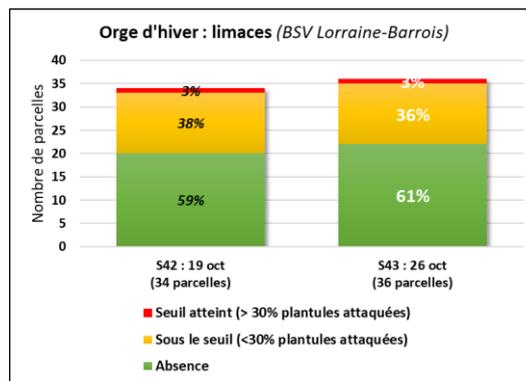
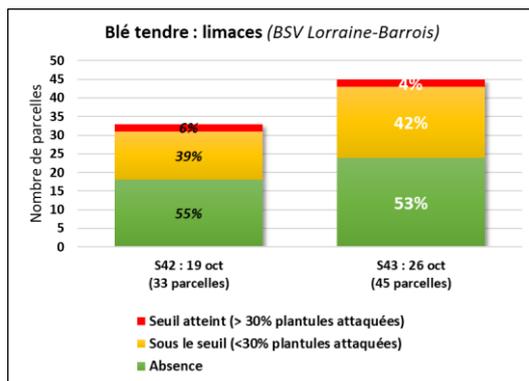
➤ Pour observer :

- Après la levée : Compter le nombre de plantes avec des morsures de limaces sur 5 plantes consécutives, répéter cela sur 5 endroits de la parcelle. Multiplier ce chiffre par 4 pour avoir le % de plantules attaquées.
- Avant le semis jusque tallage : des pièges spécifiques existent (plaques aluminiums, tuile...) d'environ 0,25 m² à disposer à au moins 4 endroits différents de la parcelle pour suivre l'activité des limaces avec une observation directe des limaces.



Feuilles trouées et effilochées dévorées par des limaces

a. Observation



b. Seuil de risque

Après la levée, le seuil de risque est constitué à partir des observations faites en végétation sur le nombre de plantes présentant des morsures de limaces.

- **Le seuil de risque est de 30 % de plantes avec des morsures de limaces.**

c. Analyse du risque

Les conditions météo pluvieuses de ces derniers jours ont été globalement favorables aux limaces. La présence de limace est signalée dans le réseau, avec une pression constante entre la semaine 42 et 43. En orge d'hiver, une majorité de parcelles a atteint le stade 3F et plus, les pertes de rendements liées à des dégâts de limaces sont moindres.

En résumé :

Maintenir la vigilance sur les céréales moins développées, les conditions de ces dernières semaines ont été favorables au développement des limaces.

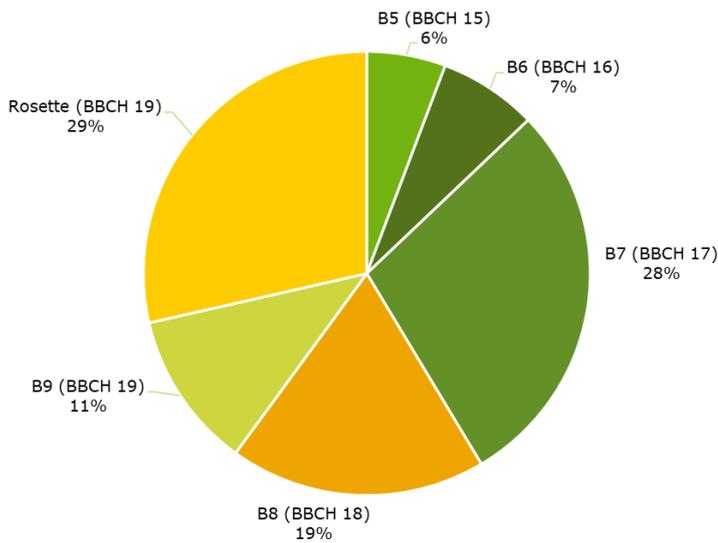




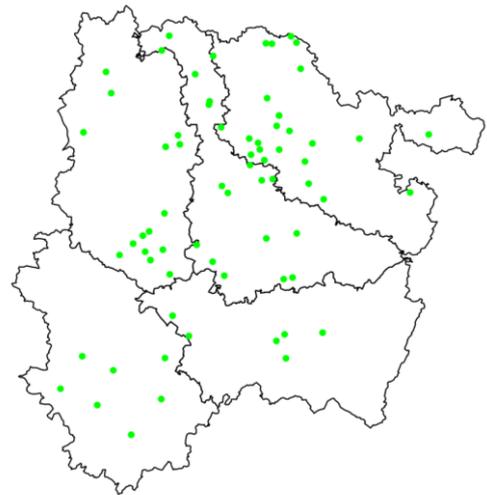
1 Stade des cultures

Les conditions climatiques sont favorables à l'avancement des stades et à l'accumulation de biomasse. Les levées tardives rattrapent leur retard. Des colzas très développés inquiètent quant au risque d'élongation.

Répartition des stades du colza



Localisation des parcelles observées



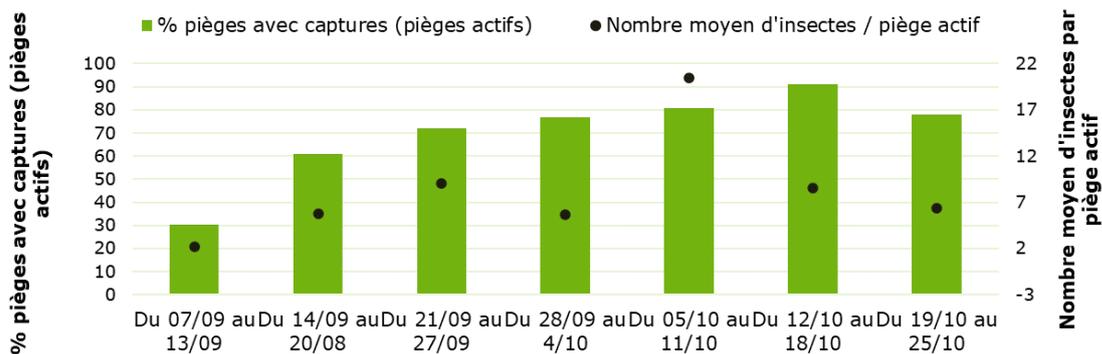
2 Grosse altise (*Psylliodes chrysocephala*)

a. Observation

L'activité des grosses altises se poursuit pour la 7^{ème} semaine consécutive. Des captures sont enregistrées dans 39 pièges sur 50 relevés (78 %). On dénombre en moyenne 6,3 insectes par piège actif.

Les températures particulièrement élevées que nous enregistrons sur le mois d'octobre favorisent une activité longue des altises adultes (graphique) et accélère le développement larvaire comme en témoigne les simulations des stades larvaires de Terres Inovia (prévisions actualisées à la date du 25/10 dans le tableau).

Dynamique de capture des grosses altises
automne 2022 - BSV Lorraine Barrois



Dates d'arrivée des adultes	Dates d'apparition des stades larvaires		
	Eclosion L1	Mue L2	Mue L3
15-sept	18-oct	24-oct	29-oct
20-sept	21-oct	27-oct	03-nov
25-sept	24-oct	29-oct	21-nov

Les tests Berlèse sont à mettre en place dès maintenant afin d'évaluer les populations larvaires issues des premières éclosions. Ensuite, il sera nécessaire de réévaluer de façon périodique au cours de l'automne et de l'hiver les infestations larvaires.

La méthode Berlèse consiste à laisser sécher les plantes de colza et à attendre que les larves de grosse altise quittent les plantes. Prélever 25 à 30 plantes, couper les limbes des plantes en conservant la nervure centrale, disposer les plantes sur un grillage au-dessus d'une bassine remplie d'eau et de mouillant, placer les dispositifs dans une pièce bien chauffée pendant au moins 10-15 jours, le temps que les plantes sèchent et que les larves en sortent, compter le nombre de larves tombées dans les bassines tous les 2-3 jours et les en sortir pour éviter de les compter 2 fois, arrêter les comptages quand plus aucune larve ne sort depuis 3-4 jours. En complément voir : <https://www.youtube.com/watch?v=xiiO3j8gyR0>

Attention au risque de confusion : Les colzas sont fréquemment porteurs de larves de diptères qui tombent dans les bassines lors des observations Berlèse. Ces larves sont sans incidence pour la culture et ne doivent pas être confondues avec les larves d'altise qui ont les extrémités noires et 3 paires de pattes (photo).



b. Seuil indicatif de risque

Le risque est faible lorsque l'on dénombre moins de 2-3 larves par plante en moyenne.

Le risque est moyen à fort lorsque l'on dénombre entre 2-3 et 5 larves par plante. Le risque d'avoir des dégâts nuisibles dépend de l'état de croissance du colza à l'entrée de l'hiver et de sa capacité à engager rapidement la montaison au printemps (contexte pédo-climatique, choix variétal, enracinement).

Le risque est élevé lorsque l'on dénombre en moyenne plus de 5 larves par plante.

Grille de risque simplifiée adaptée au territoire lorrain :

Infestation larvaire	Risque agronomique	Indication de risque
> 5 larves / plante	Toutes situations	Risque fort
Entre 2-3 et 5 larves / plante	Biomasse < 45 g/pied OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement)	Risque fort
	Biomasse > 45 g/pied ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)	Risque moyen
< 2-3 larves / plante	Toutes situations	Risque faible

c. Analyse de risque

Mettre en place des tests Berlèse afin d'évaluer les populations larvaires issues des premières éclosions à l'échelle parcellaire. Ensuite, il sera nécessaire de réévaluer de façon périodique au cours de l'automne et de l'hiver les infestations larvaires.

Une première évaluation du risque à l'échelle régionale sera faite la semaine prochaine.

Les interventions inutiles favorisent l'apparition de résistances et potentiellement les pullulations de pucerons en l'absence de faune auxiliaire. La lutte contre les larves d'altise doit être raisonnée indépendamment de la lutte contre les dégâts d'altise adulte.



Le groupe GROSSE ALTISE/COLZA/PYRETHRINOÏDES DE SYNTHÈSE est exposé à un risque de résistance.

Plus d'informations sur : <https://www.terresinovia.fr/-/etat-des-resistances-selon-la-region-et-le-ravageur>

3 Charançon du bourgeon terminal (*Ceutorhynchus pictaris*)

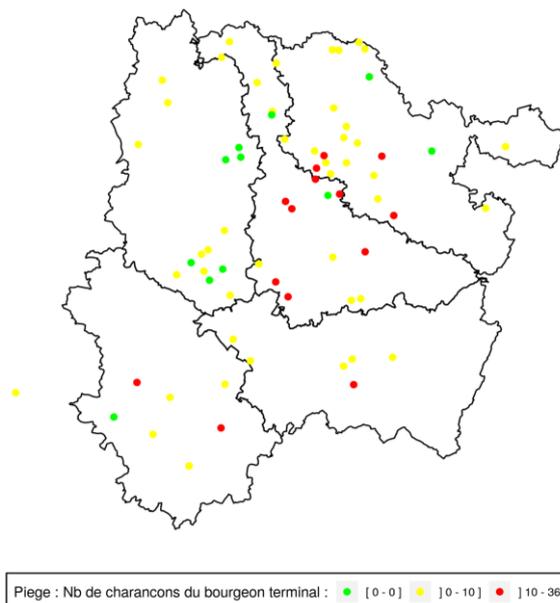
Se référer au [BSV n°29](#) pour retrouver les informations sur la biologie de l'insecte.

a. Observation

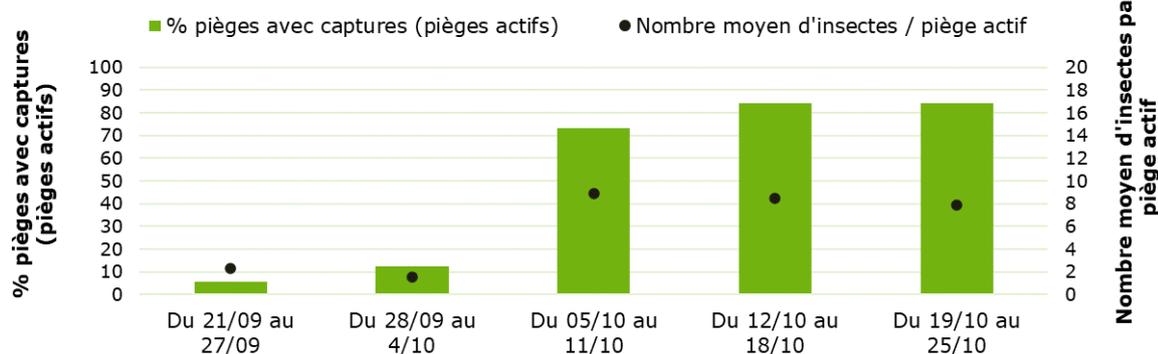
L'insecte est repéré dans 59 des 70 pièges relevés avec en moyenne 7,9 individus par piège actif. Le vol est généralisé à l'ensemble du territoire depuis maintenant 3 semaines consécutives. Il est particulièrement franc et massif cet automne.

D'après les dissections opérées par FREDON Grand Est, toutes les femelles sont désormais aptes à pondre.

Localisation des captures de CBT
du 19 au 25 octobre 2022



Dynamique de capture du charançon du bourgeon terminal automne 2022 - BSV Lorraine Barrois



b. Seuil indicatif de risque

Dans les situations à risque historique fort (attaques nuisibles fréquentes), le risque vis-à-vis du charançon du bourgeon terminal est élevé quel que soit l'état de la culture. Tous les leviers doivent être actionnés pour préserver l'état sanitaire du colza.

Dans les situations à risque historique faible :

- Le risque vis-à-vis du charançon du bourgeon terminal est élevé sur les petits colzas et/ou les colzas marquant un arrêt de croissance.
- Le risque est réduit sur les colzas ayant une biomasse supérieure à 25 g/ plante début octobre et susceptibles de poursuivre leur croissance (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement).

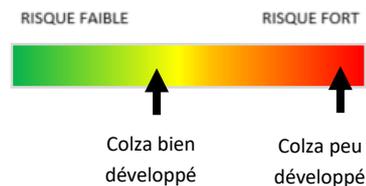
Les associations de légumineuses gélives au colza, dès lors qu'elles sont développées (> 200 g/m²), peuvent atténuer le risque d'attaque larvaire mais ne le suppriment pas. De la même manière, les variétés vigoureuses à l'automne et en reprise au printemps peuvent limiter le risque d'attaque larvaire mais ne le supprime pas.

Grille de risque simplifiée adaptée au territoire lorrain :

Risque historique	Etat du colza début octobre	Indication de risque
Fort (attaques nuisibles fréquentes)	-	Risque fort
Faible (pas d'historique d'attaque ou attaque nuisible très rare)	Biomasse < 25 g/pied OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement)	Risque fort
	Biomasse > 25 g/pied ET Croissance continue (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)	Risque faible

c. Analyse de risque

Le risque est élevé en particulier pour les petits colzas non protégés ou qu'ils l'ont été il y a plus de 15 jours. Le risque se concrétisera dans les prochains jours lors des pontes. Tenir compte d'une éventuelle protection contre les altises dans la prise de décision.



Le charançon du bourgeon terminal est exposé à un risque de résistance aux pyréthrinoïdes de synthèse. Plus d'informations sur : <https://www.terresinovia.fr/-/etat-des-resistances-selon-la-region-et-le-ravageur>

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : Arvalis Institut du végétal, Avenir Agro, l'ALPA, Alter Agro, Terres Inovia, la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, la Chambre d'Agriculture de la Meuse, la Chambre d'Agriculture de Moselle, la Chambre d'Agriculture des Vosges, la Coopérative Agricole Lorraine, El Marjollet, EMC2, EstAgri, EPL Agro, FREDON Grand Est, GPB Dieuze-Morhange, Hexagrain, LORCA, Sodipa Agri, Soufflet Agriculture, Vivescia.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est. Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Coordination et renseignements : Joliane CARABIN - joliane.carabin@grandest.chambagri.fr



"Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto II+".